

Association de quartier des Beaux-Arts (AQBA)
Rue des Beaux-Arts 9
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 31 août 2020

Service des Ponts & Chaussées
& Service des Infrastructures de la
Ville de Neuchâtel

Sécurité sur l'Avenue du Premier-Mars et dans le quartier des Beaux-Arts

Madame, Monsieur,

Lors de la dernière assemblée générale de l'AQBA, les membres de l'association ont fait part de leurs inquiétudes au regard de la circulation sur l'Avenue du Premier-Mars et dans le quartier. Les modifications successives apportées au tracé de la circulation semblent avoir perturbé les conducteurs et de nombreuses infractions au code de la route ont été constatées :

- Vitesses excessives et non appropriées (y compris sur l'Avenue du 1^{er} Mars)
- Feu de circulation au niveau du Collège de la Promenade régulièrement non respecté
- Priorités sur les différents passages piéton non respectées
- Sens unique non respecté (en particulier au début de la rue des Beaux-Arts)

Ces infractions créent un sentiment d'insécurité, d'autant plus regrettable que de nombreux écoliers fréquentent les trottoirs et les chemins de ce quartier. Il nous semble indispensable de mettre rapidement en place des mesures qui permettraient d'éviter un malheureux accident. La limitation à 30 km/heure (avec contrôle de la vitesse) et la mise en place d'un(e) patrouilleur -euse scolaire font, par exemple, partie de l'éventail des mesures à déployer pour retrouver un niveau de sécurité acceptable.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration sur ce dossier et vous adressons nos salutations les meilleures.

Pour l'association AQBA
Le coprésident



Jérôme Chevillat

Distribution :
Service des Ponts et chaussées
Service des infrastructures de la Ville de Neuchâtel